

R.P.I MONDICOURT-POMMERA  
Note de rentrée du 02-09-2010

**Horaires de l'école :**

<u>Mondicourt :</u>	accueil des élèves	9h 00	et	13h30
	entrée en classe	9h10	et	13h40
	sortie des élèves	12h10	et	16h40
		12h00	et	16h30 pour les maternelles
<u>Pommera :</u>	accueil des élèves	8h50	et	13h20
	entrée en classe	9h00	et	13h30
	sortie des élèves	12h00	et	16h30

**Présentation du personnel de l'école :**

CM1-CM2 : Madame THERY  
CE1-CE2 : Madame CARON  
CP –CE1 : Madame DELATTRE  
MS-GS : Monsieur LEROY  
TPS.PS. MS: Madame MARTIN  
ATSEM : Madame GUERVILLE  
AE : MME HOLGARD

**Stationnement :**

Le stationnement des véhicules est interdit devant les portes de l'école à Mondicourt et à Pommera. L'aire de stationnement réservée au car de ramassage doit toujours être accessible. Il est également interdit de stationner devant les abris-bus.

**Transports scolaires :**

Les règles de conduite à respecter pendant le transport scolaire seront rappelées aux élèves à l'école. Je vous demande de les rappeler également à vos enfants. Tout cas d'indiscipline dans le car qui me sera signalé par l'accompagnateur ou le chauffeur sera sanctionné et les parents en seront avisés.

Le transport scolaire est géré par le Conseil Général du Pas-de Calais qui, en cas d'indiscipline répétée, retire la carte de transport à l'enfant, temporairement ou définitivement en cas de récidive. Les parents doivent alors pourvoir eux-mêmes au transport de leurs enfants.

Les cartes de transport scolaire qui vous seront remises doivent être retournées à l'école, signées et accompagnées d'une photo pour le **jeudi 9 septembre**.

**Fiches individuelles élèves :**

Elles doivent être complètement remplies et retournées à l'école dès le **lundi 13 Septembre**. Tout changement de n° de téléphone en cours d'année doit être signalé.

**Assurances :**

Veillez faire parvenir dès que possible (avant le 15 septembre) une attestation d'assurance **Responsabilité Civile + Individuelle accident pour les sorties organisées hors du temps scolaire**. Les enfants non couverts par une telle attestation ne pourraient pas participer aux sorties. Les adhésions M.A.E. sont à envoyer directement au siège à Arras avec le règlement.

**Site internet** où vous pouvez partager la vie scolaire de vos enfants : site de la mairie de Pommera (www.pommera.fr)

**Retards :** L'arrivée en retard à l'école doit être exceptionnellement justifiée.

**Absences :** Toute absence doit être motivée.

-Une absence prévisible doit être signalée au plus tard la veille.

-Une absence imprévue doit être signalée le jour même, par téléphone ou par un mot des parents.

-Toute absence excédant une journée nécessite un certificat médical.

Je dois signaler toute absence non motivée excédant 3 demi-journées par mois à Monsieur l'Inspecteur d'Académie qui peut prendre des sanctions allant jusqu'à la suspension des prestations familiales.

-Un enfant inscrit en maternelle doit fréquenter l'école régulièrement et ses absences doivent être justifiées. Des absences répétées non motivées peuvent entraîner la radiation pour le reste de l'année.

**Téléphone de l'école de Mondicourt : 03-21-48-29-51**

**Téléphone de l'école de Pommera : 03-21-48-17-65**

**Elections au Conseil d'Ecole :**

Une réunion aura lieu courant septembre pour préparer les élections. Il faudra cette année élire 5 titulaires et 5 suppléants.

Le rôle du Conseil d'Ecole est important. Je vous invite à venir nombreux à la réunion de préparation .

**Cantine :**

Les enfants mangeant à la cantine devront s'inscrire la veille pour 9 heures et donner leur ticket à l'enseignant ( S'inscrire le lundi avant 9 H pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi, le vendredi pour le lundi). **Aucun repas ne sera servi sans être inscrit ou sans ticket, l'apporter la veille à l'école pour 9 heures.**

**Samedi matin**

Les cours du samedi matin sont suspendus.

L'organisation des heures de soutien pour les enfants en difficultés sera connue ultérieurement.

Toute l'équipe pédagogique souhaite une bonne rentrée à vos enfants.

Madame Caron